

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

GAMME
Berline 4 portes

Appellation commerciale	Date de commercialisation	Code modèle	Type moteur	Cylindrée (cm ³) / Puissance (kW/ch)	Type de transmission / Nombre de rapport	Puissance administrative en France
1.9 TDI 130 ch Référence	01/2001 > 06/2003	8E20N4	AWX	1896 / 96 / 130	Méca 5 / FEC - GBQ	7
1.9 TDI 130 ch Pack						
1.9 TDI 130 ch Pack Plus						
1.9 TDI 130 ch Référence	06/2003 > 09/2004	8E20NC	AVF	1896 / 96 / 130	Méca 6 / FYA - HCF	7-8
1.9 TDI 130 ch Pack						
1.9 TDI 130 ch S Line						
1.9 TDI 130 ch Pack Plus	06/2003 > 09/2004	8E20PC	AYM	2496 / 114 / 155	Méca 6 / FRG	9-10
2.5 TDI 155 ch Référence						
2.5 TDI 155 ch Pack Plus						
2.5 TDI 163 ch Référence	08/2002 > 09/2004	8E20DC - 8E206C	BFC - BCZ - BDG	2496 / 120 / 163	Méca 6 / GAZ - GHA - HEN	10
2.5 TDI 163 ch Pack						
2.5 TDI 163 ch S Line						
2.5 TDI 163 ch Pack Plus						

Breaks "Avant"

Appellation commerciale	Date de commercialisation	Code modèle	Type moteur	Cylindrée (cm ³) / Puissance (kW/ch)	Type de transmission / Nombre de rapport	Puissance administrative en France
1.9 TDI 130 ch Référence	09/2001 > 06/2003	a8E50N4	AWX	1896 / 96 / 130	Méca 5 / FEC - GBQ	7-8
1.9 TDI 130 ch Pack						
1.9 TDI 130 ch Pack Plus						
1.9 TDI 130 ch Référence	06/2003 > 09/2004	8E50NC	AVF	1896 / 96 / 130	Méca 6 / FYA - HCF	7 - 8
1.9 TDI 130 ch Pack						
1.9 TDI 130 ch S Line						
1.9 TDI 130 ch Pack Plus	06/2003 > 09/2004	8E50PC	AYM	2496 / 114 / 155	Méca 6 / FRG	10
2.5 TDI 155 ch Référence						
2.5 TDI 155 ch Pack Plus						
2.5 TDI 163 ch Référence	08/2002 > 09/2004	8E50DC - 8E506C	BFC - BCZ - BDG	2496 / 120 / 163	Méca 6 / GAZ - GHA - HEN	10
2.5 TDI 163 ch Pack						
2.5 TDI 163 ch S Line						
2.5 TDI 163 ch Pack Plus						

PLAQUE CONSTRUCTEUR (A)

La plaque constructeur est rivée, à l'extrémité droite devant le tablier. Elle comporte les indications suivantes :

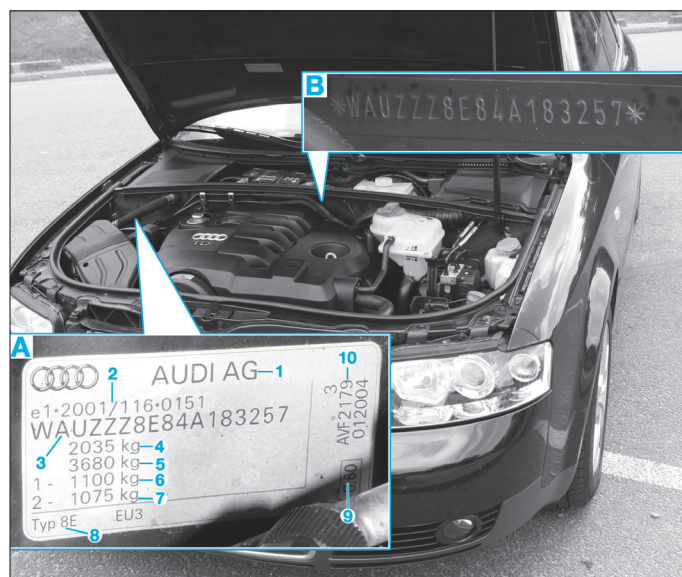
- 1. Le nom du constructeur
- 2. Le numéro de réception communautaire
- 3. Le numéro d'identification
- 4. Le poids total autorisé en charge
- 5. Le poids total roulant autorisé
- 6. Le poids maxi autorisé sur l'essieu avant
- 7. Le poids maxi autorisé sur l'essieu arrière
- 8. Le type
- 9. Le coefficient d'absorption des fumées
- 10. L'information sur l'homologation

NUMÉRO D'IDENTIFICATION (B)

Le numéro d'identification, à 17 caractères (norme CEE), est frappé à froid au centre du tablier dans le compartiment moteur. Il est également inscrit sur la plaque constructeur et sur celle d'identification.

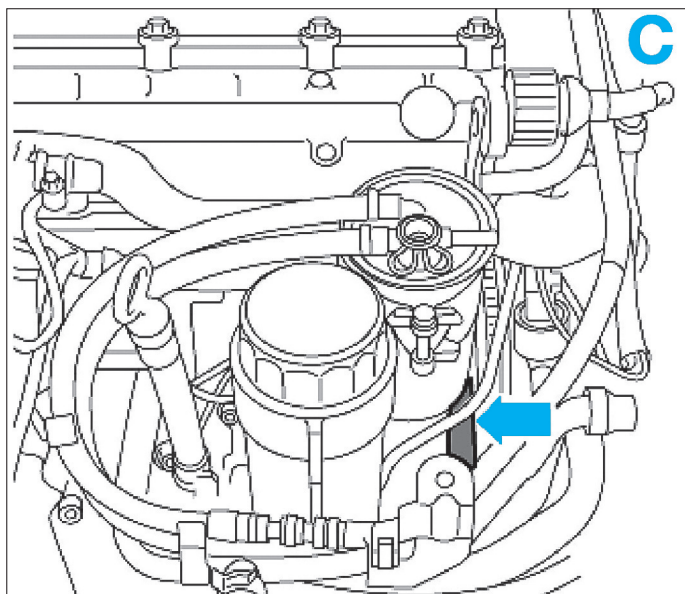
Décodage du numéro d'identification

WAU	ZZZ	8E	Z	1	A	000 520
Marque du constructeur	Symboles de remplissage	Type	Symboles de remplissage	Millésime	Site de production	Numéro 'ordre

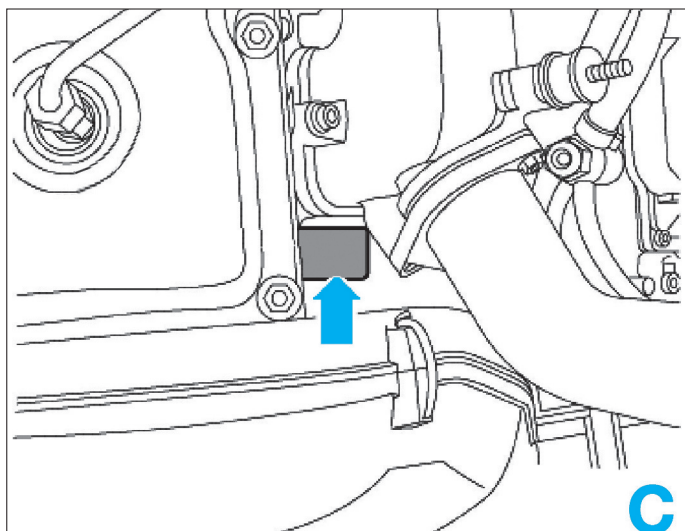


NUMÉRO MOTEUR (C)

Le numéro et le type moteur sont gravés à l'avant du bloc-cylindres, sur le bord du carter moteur à proximité de la boîte de vitesses. Le type moteur est également inscrit sur un autocollant apposé sur le carter de distribution.



Implantation de l'identification du moteur 1.9 TDI (C)



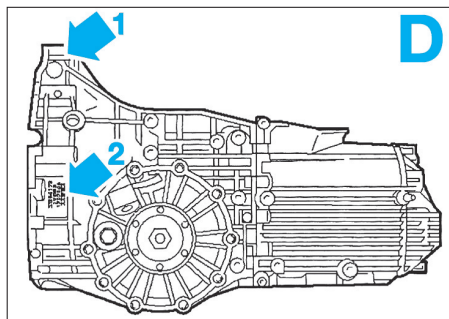
Implantation de l'identification du moteur 2.5 TDI (C)



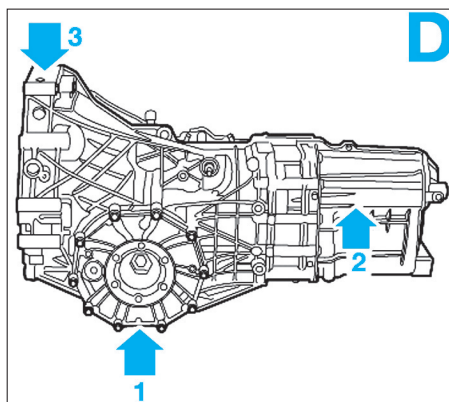
Implantation de l'étiquette de rappel de l'identification moteur (C)

NUMÉRO DE BOÎTE DE VITESSES MANUELLE 5 VITESSES (TYPE : 01W) (D)

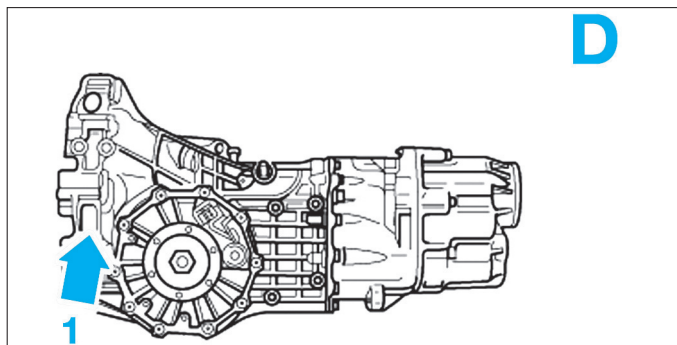
Les lettres-repères et la date de fabrication (1) de la boîte de vitesses sont inscrites sur le haut du carter d'embrayage. Le type (2) et le numéro de série sont inscrits sur le côté gauche du carter d'embrayage.

Boîte de vitesses manuelle
5 vitesses (type : 01W)**NUMÉRO DE BOÎTE DE VITESSES MANUELLE 6 VITESSES (TYPE : 01X) (D)**

Les lettres-repères et la date de fabrication de la boîte de vitesses sont inscrites sur le carter en (1) ou en (3). Le type (2) est inscrit sur le côté gauche du carter.

Boîte de vitesses manuelle
6 vitesses (type : 01X)**NUMÉRO DE BOÎTE DE VITESSES MANUELLE 6 VITESSES (TYPE : 01E) (D)**

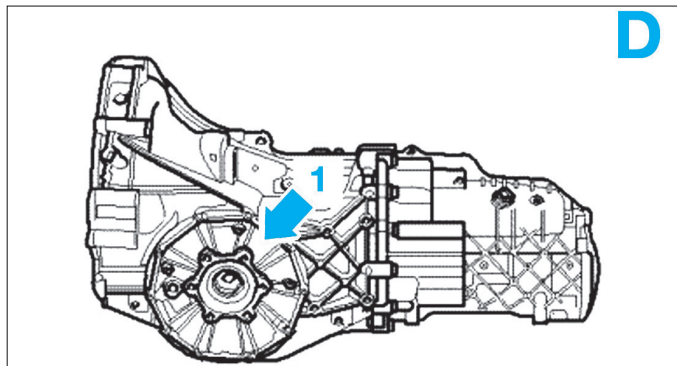
Les lettres-repères et le numéro de fabrication de la boîte de vitesses sont inscrits sur le carter en (1).



Boîte de vitesses manuelle 6 vitesses (type : 01E)

NUMÉRO DE BOÎTE DE VITESSES MANUELLE 6 VITESSES (TYPE : 0A2) (D)

Les lettres-repères et le numéro de fabrication de la boîte de vitesses sont inscrits sur le carter en (1).



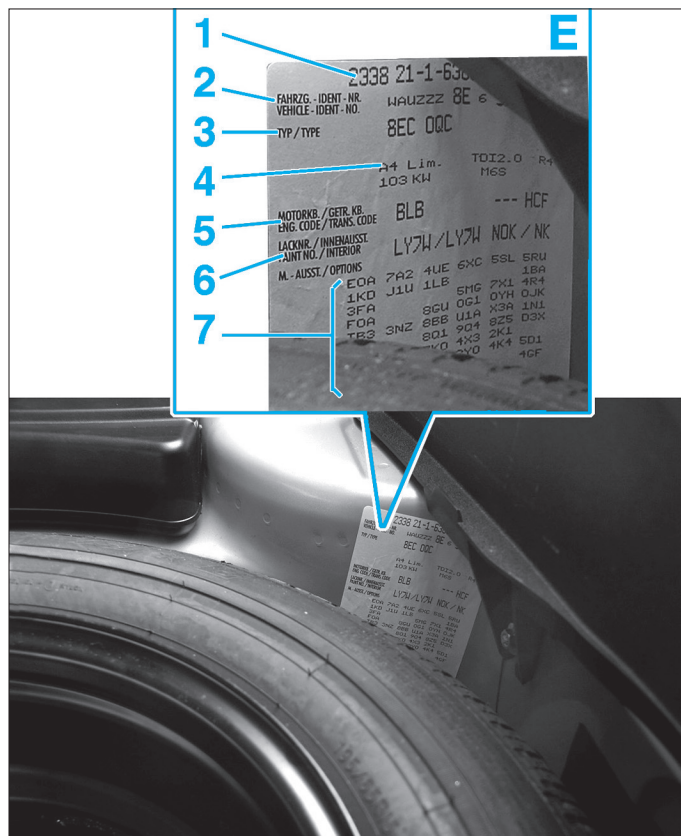
Boîte de vitesses manuelle 6 vitesses (type : 0A2)

ÉTIQUETTE D'IDENTIFICATION (E)

L'étiquette d'identification est collée dans le coffre à bagages, à droite sur le plancher ou dans le logement de la roue de secours.

Elle comporte les indications suivantes :

- 1. Le numéro d'ordonnancement dans la production.
- 2. Le numéro d'identification du véhicule.
- 3. Le code modèle.
- 4. La désignation du type/puissance moteur.
- 5. Les lettres-repères du moteur et de la boîte de vitesses.
- 6. Le numéro de peinture - Le code de l'équipement intérieur.
- 7. Le code des équipements optionnels.



CARACTÉRISTIQUES DIMENSIONNELLES ET PONDÉRALES

DIMENSIONS

Dimensions (en mm)	Berline	Break
Longueur	4548	4545
Largeur		1772
Largeur avec rétroviseur		1937
Hauteur (à vide)	1428	1428 (1443)*
Voie avant		1528
Voie arrière		1526
Empattement		2650

(!)*. Avec barres de toit

MASSES
Caractéristiques

Masses (en kg)	A4 1.9 TDI 130 ch	A4 2.5 TDI 155 ch	A4 2.5 TDI 163 ch	A4 Avant 1.9 TDI 130 ch	A4 Avant 2.5 TDI 155 ch	A4 Avant 2.5 TDI 163 ch
Poids à vide	1 405	1505	1510	1 460	1560	1565
Poids total autorisé	1955	2055	2060	2010	2110	2115
Poids remorqué non freiné autorisé	740			750		

CARACTÉRISTIQUES PRATIQUES

PERFORMANCES ET CONSOMMATIONS


Caractéristiques

	A4 1.9 TDI 130 ch	A4 2.5 TDI 155 ch	A4 2.5 TDI 163 ch	A4 Avant 1.9 TDI 130 ch	A4 Avant 2.5 TDI 155 ch	A4 Avant 2.5 TDI 163 ch
Vitesse maxi. (km/h)	207	221	227	204	219	224
Cycle urbain (l/100 km)	7,4	9,7	9,6	7,5	9,8	9,7
Cycle extra urbain (l/100 km)	4,4	5,3	4,5	5,4		
Cycle mixte (l/100 km)	5,5	6,8	5,6	7,0	6,9	
Émissions de CO ₂ /km :	149	184	149	189	186	

* avec transmission automatique

JANTES ET PNEUMATIQUES

La pression des pneumatiques est mentionnée sur une étiquette. Celle-ci est collée sur le montant de pied milieu gauche.

 Les valeurs ci-dessous sont données à titre informatif. Dans tous les cas, appliquer la pression indiquée sur l'étiquette du véhicule située sur le montant de pied milieu côté conducteur.

Caractéristiques

Jantes	Pneumatiques	Pressions de gonflage AV/AR			
		Berline		Break	
		Demi-charge (AV/AR)	Pleine-charge (AV/AR)	Demi-charge (AV/AR)	Pleine-charge (AV/AR)
7 J x 15	195/65 R 15 ou 195/65 R 15 M+ S	2,5/2,5	2,9/2,9	2,4/2,4	2,8/2,8
7J X 16 (aluminium)	205/55 R 16 W	2,4/2,4	2,8/2,8	2,3/2,3	2,7/2,7
Roue de secours *	195/65 R 15 T T125/80 R 17	2,5		4,2	

* Vitesse limitée à 80 km/h



bar		bar	
kg/cm ²	PSI	kg/cm ²	PSI
2,4	35	2,4	35
2,8	41	2,8	41
195/65 R 15 M+S			
2,3	33	2,3	33
2,7	39	2,7	39
205/65 R 15			
205/55 R 16			
2,2	32	2,2	32
2,6	38	2,6	38
215/55 R 16			
235/45 R 17			
RESERVERAD			4,2 60
ROUE DE SECOURS			
T125/80 R17			

LEVAGE



Le souassement de ce véhicule est protégé par des produits qui assurent la garantie anticorrosion. En aucun cas il ne faut utiliser des matériaux qui ne sont pas équipés de tampons caoutchoutés de façon à ne jamais avoir un contact direct métal avec métal qui aggraverait la protection d'origine. Il est interdit de lever le véhicule en prenant appui sous les bras de suspension avant ou sous le train arrière.

AVEC LE CRIC DE BORD

Des points de levage sont prévus à l'avant et à l'arrière, de chaque côté du véhicule. Ils se matérialisent par des empreintes réalisées sur la feuillure du bas de caisse, dans lesquelles le cric de bord vient se positionner. Des repères effectués sur les bas de caisse signalent précisément l'emplacement de ces points de levage.

AVEC UN CRIC ROULEUR D'ATELIER

À l'avant et à l'arrière, positionner la tête du cric munie d'une cale en bois ou le bras du pont élévateur, sous les renforts verticaux du bas de caisse, à hauteur du repère pour le cric.



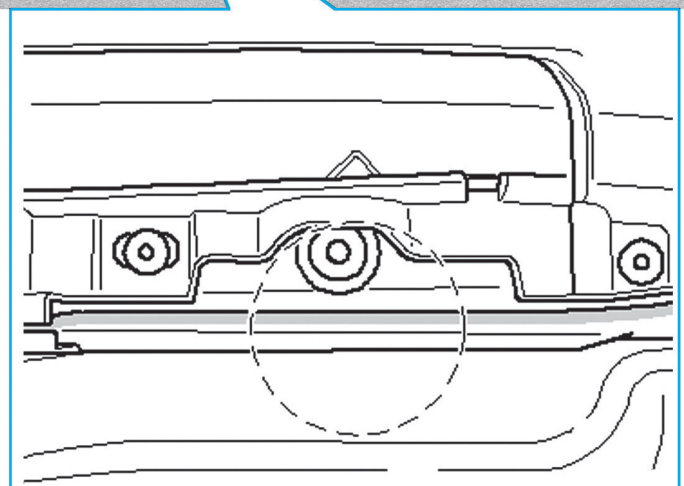
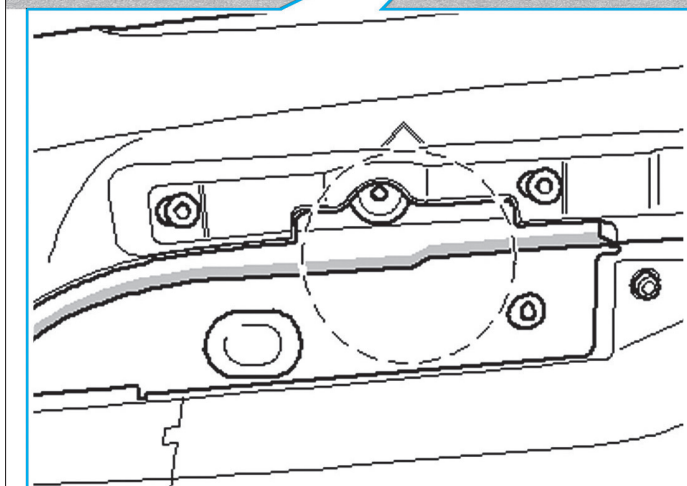
Le véhicule ne doit, en aucun cas, être soulevé en prenant appui sous le moteur, la boîte de vitesses ou les trains roulants.

AVEC UN PONT ÉLÉVATEUR À DEUX COLONNES



S'il faut déposer des organes lourds du véhicule, utiliser de préférence un pont élévateur à quatre colonnes. Sur un pont élévateur à deux colonnes, après la dépose de ce type d'organes (groupe motopropulseur, train arrière, boîte de vitesses), il y a risque de basculement du véhicule. Mettre en place des sangles de sécurité.

Prendre appui sur les 4 points destinés à recevoir le cric de bord.



REMORQUAGE

ANNEAUX DE REMORQUAGE

L'emplacement de l'anneau de remorquage avant est dissimulé derrière un obturateur situé à droite, sur le bouclier avant. L'anneau arrière est fixé sur la caisse. Récupérer l'anneau de remorquage dans la boîte à outils située avec la roue de secours dans le coffre. Déposer l'obturateur du bouclier avant et visser l'anneau dans le filetage prévu à cet effet. Cet équipement ne doit être utilisé que pour arrimer le véhicule ou pour le remorquer sur une faible distance roues au sol.



PROGRAMME D'ENTRETIEN

Le programme d'entretien détaillé ci-après est donné à titre indicatif, car l'entretien doit être réalisé conformément au carnet d'entretien du véhicule celui-ci faisant foi. La fréquence de l'entretien normal est programmée tous les 15 000 km ou tous les 2 ans. Il convient de rappeler qu'en cas d'utilisation du véhicule dans des conditions extrêmes, il est recommandé de raccourcir l'intervalle entre chaque entretien. L'application du programme d'entretien impose l'emploi impératif de produits respectant les normes de qualité et de quantité prescrites par le constructeur (voir également les différents chapitres correspondants de l'étude technique et pratique).


RÉINITIALISATION DE L'INDICATEUR DE MAINTENANCE

L'indicateur de périodicité d'entretien sert à rappeler au conducteur qu'un entretien arrive à échéance. L'affichage a lieu à l'écran central.

Le rappel d'entretien s'affiche à partir d'un mois ou de 2 000 km avant l'échéance du service d'entretien. Les valeurs sont indiquées à 100 km près. Exemple d'un message apparaissant à l'écran : après une distance parcourue de 28 700 Km, le message « SERVICE DANS 1 300 KM » s'affiche.

Via le menu de l'écran central, il est possible d'interroger le système sur le kilométrage restant à parcourir avant le prochain service d'entretien en appuyant une fois sur la touche (1).

Lorsqu'un service d'entretien arrive à échéance, le message correspondant s'inscrit à l'afficheur central au moment où l'on met le contact d'allumage et reste affiché pendant 5 secondes. Il apparaît à la suite de l'indication de la boîte de vitesses automatique et de la destination éventuellement entrée dans le système de navigation. Affichage : « SERVICE ! ».

 L'indicateur de périodicité d'entretien fait varier les espacements des périodes d'entretien en fonction du mode d'utilisation du véhicule (de 15 000 à 50 000 km ou 2 ans maxi avec le service LongLife). Une remise à zéro sans l'aide du -VAS 5051- ou du -VAS 5052- entraîne systématiquement la détermination d'une périodicité fixe (15 000 km ou 1 an maxi) pour l'intervention d'entretien.

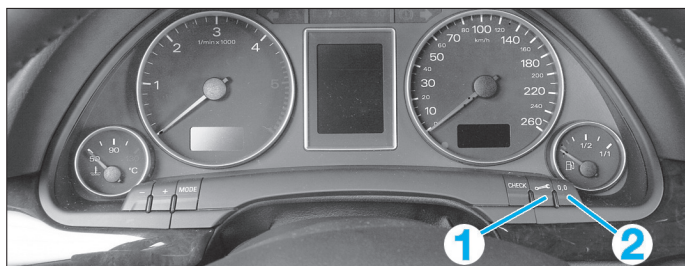
La remise à zéro de l'afficheur d'entretien se fait à l'aide du lecteur de défauts -VAS 5051- ou -VAS 5052- via la fonction « Adaptation ».

Il est possible de remettre à zéro l'afficheur d'entretien en effectuant les opérations suivantes :

- couper le contact d'allumage.
- appuyer sur la touche (1) et mettre simultanément le contact d'allumage.

 Dès que la touche est relâchée, le message « SERVICE D'ENTRETIEN DANS ???km » ou « SERVICE D'ENTRETIEN ! » apparaît à l'écran.

- maintenir la touche (2) enfoncée jusqu'à ce que le message « SERVICE D'ENTRETIEN DANS ???km » ou « SERVICE D'ENTRETIEN ! » soit remis à zéro.
- couper le contact d'allumage.



PLAN D'ENTRETIEN SERVICE NORMAL

La fréquence de l'entretien normal est programmée tous les 15 000 km (ou tous les 2 ans). Toutefois, il convient de rappeler qu'en cas d'utilisation du véhicule dans des conditions particulièrement sévères, il est important de rapprocher les fréquences d'entretien. Sous le terme "utilisation sévère", on entend :

- Les courts trajets quand la température extérieure est faible.
- L'utilisation fréquente du régime de ralenti (ex : taxi, véhicules de livraison).
- L'utilisation fréquente du régime de ralenti (ex : taxi, véhicules de livraison).
- Conduite en dehors des chaussées goudronnée ou recouverte de poussière.

Service entretien intermédiaire à effectuer tous les 15 000 km ou tous les 12 mois

- Huile moteur : vidange/aspiration, remplacement du filtre à huile, appoint.
- Plaquettes de frein : contrôle de l'épaisseur des plaquettes de freins à disque.
- Indicateur de périodicité d'entretien : remettre à zéro.

Service entretien à effectuer tous les 30 000 km ou tous les 2 ans Extérieur du véhicule :

- Charnières de capot arrière : graissage. Jusqu'au châssis n° 080 000, millésime 02.
- Arrêts de porte, barillet et crochets du capot moteur : graissage.
- Toit ouvrant : contrôler le fonctionnement, le nettoyer et l'enduire de graisse en aérosol.
- Essuie-glace/lave-glace et lave-projecteurs : contrôle du réglage des gicleurs.
- Position de repos des balais d'essuie-glace : contrôle.
- Balais d'essuie-glace : contrôle de l'état.

Équipement électrique :

- Éclairage avant : contrôle du fonctionnement des feux de position, feux de croisement, feux de route, projecteurs antibrouillard, clignotants, signal de détresse.
- Éclairage arrière : contrôle du fonctionnement des feux stop (y compris le 3^e feu stop), feux arrière, feux de recul, feux AR de brouillard, feux de plaque de police, clignotants, signal de détresse, éclairage de coffre à bagages.
- Éclairage intérieur, éclairage de la boîte à gants, témoins de contrôle, avertisseur sonore : contrôle de fonctionnement.
- Autodiagnostic : interrogation de la mémoire de défauts à l'aide du lecteur de défauts ou "VAS 5051/52".
- Indicateur de périodicité d'entretien : remettre à zéro.

Pneumatiques :

- Pneus : contrôle de l'état et de l'aspect des roues (y compris la roue de secours).
- Pression de gonflage des 4 pneus et de la roue de secours : contrôle.
- Kit de réparation des pneus : contrôle de la date limite d'utilisation.

Compartment moteur :

- Moteur (par le haut) et compartiment moteur : procéder au contrôle visuel de l'état et de l'étanchéité.
- Huile moteur : appoint.
- Batterie : contrôle et appoint d'eau distillée si nécessaire.
- Lave-glaces/lave-projecteurs : appoint de liquide de lavage.
- Système de refroidissement : contrôle de la protection antigel et du niveau de liquide de refroidissement.
- Système hydraulique : contrôle de l'étanchéité et du niveau d'huile hydraulique ; si nécessaire, faire l'appoint d'huile hydraulique.
- Filtre à habitacle : remplacement.
- Courroie crantée pour entraînement d'arbre à cames : contrôle de l'état et de la tension (moteurs 2,5 l TDI).
- Courroie crantée pour pompe à injection : contrôle de l'état et de la tension, tendre la courroie crantée (moteurs 2,5 l TDI).
- Projecteurs : contrôle du réglage ; nouveau réglage si nécessaire.
- Remplacement du filtre à carburant ; moteur V6 TDI uniquement

Sous du véhicule :

- Moteur, boîte de vitesses, couple réducteur, direction, manchettes d'articulation : contrôle visuel de l'étanchéité et de l'état.
- Boîte de vitesses mécanique/couple réducteur : contrôle du niveau d'huile, appoint d'huile si nécessaire.
- Huile moteur : vidanger/aspirer, remplacer le filtre à huile.
- Système de freinage (vu du dessous) : contrôle visuel de l'étanchéité et de l'état.
- Garnitures/plaquettes de frein : contrôle de l'épaisseur.
- Protection du soubassement : contrôle visuel de l'état.
- Système d'échappement : procéder à un contrôle visuel de l'état, de l'étanchéité et de la fixation.
- Rotules des biellettes de direction : contrôle du jeu, de la fixation et des soufflets d'étanchéité.
- Rotules sur l'essieu avant : contrôle du jeu, de la fixation et des soufflets d'étanchéité.
- Effectuer un parcours d'essai.

Opérations supplémentaires

Tous les 60 000 km
- Filtre à carburant : remplacement (moteur 1.9 TDI uniquement).

Tous les 90 000 km

- Nettoyage du boîtier de filtre à air et mise en place d'une cartouche neuve.
- Courroie crantée de distribution et galet-tendeur : remplacement (uniquement pour moteurs TDI 4 cylindres à injecteur-pompe, jusqu'au millésime 2003)

Tous les 120 000 km ou 8 ans.

- Courroie crantée de distribution et galet tendeur : remplacement (uniquement pour moteurs TDI 4 cylindres à injecteur-pompe, à partir du millésime 2004).
- Courroie crantée et galet tendeur pour entraînement d'arbre à cames : remplacement (moteurs TDI 6 cylindres).
- Douilles-paliers du tendeur de courroie multipiste : contrôle (Moteurs V6 TDI).

Tous les 2 ans


- Liquide de frein : remplacement.

Tous les 4 ans

- Système télématique : remplacement de la batterie de secours.

Plan d'entretien service LongLife

Pour les véhicules paramétrés pour un programme d'entretien variable longue durée « Service LongLife », un message au combiné d'instruments s'affiche lorsque la révision est nécessaire. La durée ou le kilométrage entre les révisions est fonction du style de conduite et des conditions de fonctionnement du véhicule. Il faut alors effectuer un Service Entretien Intermédiaire ainsi que la révision la plus proche du Service Entretien.

 Lorsque le véhicule utilise le mode d'entretien variable, les révisions peuvent être espacées de 2 ans ou 50 000 km maxi pour les motorisations 4 cylindres TDI et 2 ans ou 35 000 km maxi pour les motorisations V6 TDI.